

Seul le prononcé fait foi

Discours signature de convention Cœur de Ville à Coulommiers

Mercredi 24 octobre 2018

Madame le Maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les membres du comité de projet,

Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour signer l'une des six conventions Action Cœur de Ville du département de Seine-et-Marne.

A l'instar des 222 villes ciblées sur le territoire national et des six communes de Seine-et-Marne, Coulommiers va bénéficier de cette politique spécifique mise en place par le Gouvernement pour toutes nos villes moyennes qui souffrent, depuis des décennies, des phénomènes de métropolisation, de centralisation régionale, de rurbanisation et d'essors commerciaux à la périphérie des villes.

Aider les villes moyennes à résoudre les dysfonctionnements identifiés et créer les conditions d'une dynamisation durable du cœur de ces villes, telle est l'ambition du programme « Action Cœur de Ville ».

La stratégie est simple et elle repose sur trois piliers :

- Mutualiser et coordonner les outils réglementaires,
- Mobiliser les différents échelons de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires de l'action publique pour travailler en mode Projet,
- Fiabiliser et accélérer la réalisation des projets par une gestion plus efficace des besoins en cofinancement.

Je tenais à rappeler ces éléments qui font la spécificité de ce programme et sa richesse. Il s'agit bien de la part de l'État, d'une politique d'accompagnement.

Elle se traduit par une contractualisation entre l'État et les villes.

C'est pourquoi le Premier Ministre soulignait, le 26 juin dernier, que l'idée c'était « *d'accompagner la stratégie des élus, ne pas leur proposer une stratégie, ne pas imaginer qu'on serait en mesure de leur proposer ou de leur imposer une stratégie* » mais bien de laisser « *les élus penser leur stratégie Cœur de Ville et la mettre en œuvre* ».

Ce projet, c'est donc le vôtre, Madame le Maire. Vous aviez déjà mis en œuvre de nombreuses actions pour la requalification de votre centre-ville, à l'image de la veille des locaux vacants du centre-ville à laquelle s'ajoute l'innovant dispositif « Ma boutique à l'essai », mais également l'aménagement de nouvelles zones de stationnement et les opérations de requalification de la voirie comme celle de la rue du Marché...

Je ne reviendrai pas sur les actions que vous envisagez de mettre en œuvre mais je ne peux que me féliciter qu'elles couvrent bien les cinq thématiques du programme Cœur de ville :

- la réhabilitation et la restructuration de l'habitat en centre ville ;
- le développement économique et commercial équilibré ;
- le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions ;
- la mise en valeur du patrimoine et de l'espace public ;
- l'accès aux équipements et services publics.

C'est à ce titre que votre projet de convention cadre a pu être validé par le comité régional d'engagement qui s'est tenu à la préfecture d'Île-de-France le 18 septembre dernier.

La convention cadre pluriannuelle 2018-2022 que nous allons signer aujourd'hui pourra être amendée, après l'étape d'initialisation que nous lançons aujourd'hui, tout au long de son déploiement jusqu'au 31 mars 2020.

Avec cette première signature, nous validons aussi les actions dites « matures » que vous avez choisi de mettre en place dès cette année, car elles constituent le préalable de la mise en œuvre de ce programme de redynamisation et de requalification de votre centre-ville.

Il s'agit notamment de préserver le dynamisme de la ville, en consolidant son patrimoine et son tissu local.

Aussi dès 2018, via la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) j'ai financé deux de ces actions « matures » pour un montant de près de 193 356 euros. Il s'agit de l'aménagement du parking rue des Coupes-Oreilles à hauteur de 50% et de l'installation d'un dispositif pour réguler le stationnement sur la place du marché à hauteur de 50%.

Je compte sur vous pour démarrer ces opérations dès que vous aurez reçu les arrêtés attributifs de subventions qui vont vous arriver dans les jours qui viennent. Quand l'argent est là il faut le dépenser car il en va de notre crédibilité à tous.

D'autres actions matures, finançables sur des crédits de droit commun, seront soumises à un prochain comité régional d'engagement qui se tiendra le 18 octobre. Sans préjuger des décisions de ce comité, je remercie nos partenaires ici présents, et notamment la Caisse des dépôts, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne pour leur aide et de leur soutien.

Madame le Maire, soyez assurée de ma détermination à vous accompagner et à défendre votre beau projet Cœur de Ville devant les instances régionales.

Comme ils l'ont été durant cette phase de préparation, les services de l'État seront à vos côtés pendant les étapes d'initialisation et de déploiement de votre convention cadre, j'y serai attentive !

La liste des réalisations déjà engagées et à venir est longue, et ce dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, la mobilité, le patrimoine et l'économie. Toutes ces actions, je l'espère, participeront à consolider le rayonnement de Coulommiers, qui dépasse depuis longtemps ses simples frontières géographiques grâce à l'engagement de ses élus successifs, et grâce au soutien de la communauté d'Agglomération Coulommiers-Pays-de-Brie.

Je vous remercie.